

Commune de Bourg-Madame  
Critères d'appréciation de la valeur professionnelle

Implication au sein du service  
Capacité à travailler en équipe  
Capacité d'adaptation  
Capacité à travailler en autonomie  
Capacité à rendre compte de ses activités  
Réactivité face à une situation d'urgence  
Respect des moyens matériels  
Capacité à rendre compte de ses activités  
Réserve discrétion et secret professionnel  
Ponctualité et assiduité.  
Coordonner et évaluer les interventions d'une équipe  
Capacité à maintenir la cohésion d'équipe  
Expliquer les consignes et les faire respecter  
Capacité au dialogue et à la communication  
Capacité à prévenir et à résoudre les conflits  
Capacité d'expertise (connaissances et savoir-faire spécifiques au poste)  
Implication au sein des projets et de la collectivité  
Aptitudes relationnelles  
Réserve, discrétion et secret professionnels  
Capacité à travailler en équipe  
Capacité d'adaptation  
Capacité à transmettre ses connaissances  
Disponibilité  
Esprit d'initiative et de créativité  
Maîtriser le cadre réglementaire et savoir expertiser le domaine d'activité  
Connaître les instances et procédures décisionnelles de la collectivité  
Connaître l'environnement professionnel, les publics et les partenaires extérieurs  
Maîtriser les outils, logiciels, techniques nécessaires au poste ou au domaine d'activité  
Conseiller, assister et alerter les élus sur les risques (juridiques, techniques, financiers, sanitaires...)  
Opérer des choix techniques et traduire les orientations stratégiques en projets et actions  
Prendre des initiatives, des responsabilités et être force de propositions  
Anticiper les évolutions  
Identifier et hiérarchiser les priorités  
Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques  
Suivre, contrôler et évaluer l'activité / les projets  
Synthétiser les informations et les analyser (élaboration d'argumentaires)  
Informier / communiquer sur les enjeux, les projets et les résultats